

RÉSEAU CANADIEN DE CHERCHEURS DANS LE DOMAINE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES COMPÉTENCES

DEMANDE DE PROPOSITIONS SUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET LA TRANSITION DES ÉTUDES AU TRAVAIL

La présente est une demande de propositions (DP) pour des études dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la transition des études au travail. Il s'agit de l'un des domaines où les travaux sont commandés dans le cadre du Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC), appuyé par Ressources humaines et Développement social Canada. Les coordonnateurs de ce programme de recherche sont Daniel Parent (Université McGill) et Arthur Sweetman (Université Queen's).

Le RCCMTC prévoit subventionner de 5 à 10 recherches dans ce domaine. Les études subventionnées donneront généralement de nouvelles preuves empiriques pour soutenir la prise de décisions stratégiques fondées sur des preuves. Ces études doivent montrer la qualité des documents soumis à l'examen par des pairs et des revues scientifiques, et on encourage les auteurs à les présenter plus tard à ces tribunes (en mentionnant en bonne et due forme la source de financement). Le budget normal d'une étude de ce type est de 15 000 \$ (TPS en sus le cas échéant).

Pour les besoins de l'aide à la recherche, le produit des recherches sera un document de travail examiné par des pairs. L'auteur conserve les droits d'auteur de la recherche. Le document de travail figurera parmi la série de recherches du RCCMTC et sera également affiché sur le site Web de RHDS. Il se peut que les résultats soient également présentés dans le bulletin de recherche de RHDS.

Les documents de travail doivent avoir de 20 à 40 pages, bien qu'ils puissent excéder légèrement cette norme pour fournir suffisamment de détails sur les méthodes utilisées, les résultats obtenus, et l'examen de l'incidence stratégique.

Les propositions doivent présenter de nouvelles recherches non subventionnées par d'autres organisations. Toutefois, les recherches proposées peuvent avoir un lien avec des recherches subventionnées ailleurs ou encore leur servir de compléments.

Les chercheurs peuvent se servir du budget pour exécuter toute tâche jugée nécessaire pour s'acquitter des dépenses légitimes associées à l'exécution du travail, comme la diffusion administrative ou en classe (selon les taux en vigueur dans les universités d'une même région), l'aide à la recherche, la collecte de données, les honoraires des auteurs, et les frais de déplacement relatifs à l'exécution des recherches. Les frais de déplacement pour la présentation de la recherche à des conférences et à des ateliers organisés par le RCCMTC seront couverts séparément. Il serait possible de demander des sommes importantes pour des besoins précis et inhabituels (p. ex., réaliser une enquête, une vaste collecte de données ou une expérience en laboratoire) si ceux-ci sont justifiés. Dans tous les cas, il faudra fournir une brève justification du budget.

Les paiements sont normalement étalés comme suit : (i) sur présentation d'un plan préliminaire pour le travail, notamment les méthodes prévues, (ii) sur présentation d'une première version satisfaisante, et (iii) sur présentation d'une version finale satisfaisante.

Les propositions et les travaux seront tous examinés par des pairs. Des représentants d'universités évalueront la qualité des recherches proposées et leur éventuelle contribution au savoir. Des représentants de ministères du gouvernement du Canada évalueront la pertinence stratégique (selon la définition au sens large) des propositions et des travaux. Seules les propositions qui répondent aux deux critères – excellence sur le plan universitaire et pertinence stratégique – seront subventionnées.

Comme l'un des objectifs du RCCMTC consiste à assurer l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs s'intéressant à la politique du marché du travail, nous acceptons évidemment les propositions des nouveaux chercheurs. Quant aux chercheurs établis, on encourage également les propositions où des étudiants de deuxième ou troisième cycles ou de récents diplômés jouent un rôle important.

On invite également les chercheurs du gouvernement à soumettre des propositions, soit comme chercheurs principaux ou co-chercheurs. Ceux-ci ne sont toutefois pas admissibles à l'aide financière.

Comme il faut livrer des produits dans la première année du projet, il y a des échéances strictes à respecter. Nous vous prions de ne pas soumettre de proposition si vous ne pouvez pas respecter ces échéances, car cela pourrait nuire au financement futur, tant individuel que collectif, du projet.

Voici les échéances :

31 juillet 2006	Présentation des propositions
31 août 2006	Les chercheurs sont informés de la décision et reçoivent les commentaires de leurs pairs
31 octobre 2006	Plan préliminaire du travail
31 mars 2007	Soumission de la première version du travail
30 avril 2007	Transmission des commentaires sur la première version aux auteurs
Août 2007	Conférence sur l'éducation, la formation et la transition des études au travail
Septembre 2007	Examen de la version finale par des pairs; fin des modifications au document de travail

Les propositions peuvent être brèves (3 ou 4 pages) et être présentées sous forme de plan de la recherche proposée. Les propositions et les documents de travail finals peuvent être rédigés en français ou en anglais. Les propositions doivent donner les motifs de l'étude, la situer dans la documentation pertinente et indiquer les failles de notre savoir qu'elle propose d'éliminer. Elles doivent également expliquer la pertinence des recherches proposées pour la politique publique. Enfin, elles doivent décrire les données à utiliser et la méthodologie proposée. Il faut y annexer le CV de tous les co-chercheurs.

Si la recherche proposée doit être exécutée dans un Centre de données de recherche (CDR), il faut savoir que les propositions dont le RCCMTC approuve le financement *ne seront pas*

assujetties au processus de revue du CRSH, normalement obligatoire pour l'accès au CDR. Elles seront quand même examinées par Statistique Canada, dont le processus de revue porte sur deux aspects : (i) le besoin démontrable d'accès à des microdonnées confidentielles (la recherche proposée pourrait-elle être réalisée à l'aide des données publiques?) et (ii) la viabilité des méthodes à appliquer compte tenu des données à analyser (les données se prêtent-elles à la tâche?). Les chercheurs voulant utiliser des données conservées dans un CDR doivent veiller à ce que leur proposition tienne compte de ces aspects.

Il se peut que l'on commande plus d'une recherche sur un sujet en particulier et qu'on n'en commande pas sur d'autres sujets. Les sujets proposés (énumérés dessous) peuvent également être combinés, et les chercheurs peuvent aussi en proposer d'autres. Un chercheur peut participer à plus d'un sujet et travailler dans différents domaines.

Les propositions doivent être envoyées à :

Katherine Meredith
Canadian Labour Market and Skills Researcher Network
Department of Economics
University of British Columbia
#997 – 1873 East Mall
Vancouver BC V6T 1Z1

Les propositions peuvent également être présentées par courriel à ine2@interchange.ubc.ca

Pour toute demande d'information sur ce projet de recherche :

Daniel Parent
Département d'économie
Université McGill
daniel.parent@mcgill.ca

Arthur Sweetman
École d'études politiques
Université Queen
arthur.sweetman@queensu.ca

Demande de propositions de recherche sur l'éducation, la formation et la transition des études au travail

Le RCCMTC est à la recherche de propositions pour un projet sur l'éducation, la formation et la transition des études au travail. Les quatre domaines fondamentaux sont énumérés ci-dessous, mais nous acceptons les soumissions dans des domaines dérivés. Les propositions peuvent contenir des projets tout à fait nouveaux ou des compléments de recherches en cours. Les projets terminés, de même que les travaux de chercheurs étrangers visant à élargir notre connaissance des pratiques des autres pays, seront présentés à l'occasion d'une conférence en août 2007.

Voici les principaux domaines :

- 1. Apprentissage et recyclage des adultes.** Étant donné le rythme rapide de l'évolution technologique et l'orientation de plus en plus évidente sur la productivité, les travailleurs qui ont dépassé l'âge scolaire normale doivent relever le défi de maintenir et de mettre à niveau leurs compétences et être prêts à se recycler à la suite d'une suppression d'emploi. Le vieillissement de la population laisse également entendre qu'on accordera davantage d'attention au maintien des compétences de l'effectif. Les recherches peuvent répondre à des questions comme celles-ci : Y a-t-il des preuves de désuétude des compétences chez les travailleurs adultes? Quels sont les types d'éducation et de compétences qui favorisent l'adaptabilité et l'apprentissage permanents? Quelles sont les conséquences des autres méthodes d'acquisition de compétences chez les adultes sur le marché du travail? Que devraient faire les travailleurs déplacés pour accélérer leur retour au travail? Les travailleurs peu spécialisés sont-ils particulièrement vulnérables à l'évolution technologique et économique, et quels sont les obstacles de recyclage qu'ils devront surmonter? Y a-t-il des entraves à l'éducation et à la formation des adultes, et celles-ci prévoient-elles un rôle pour la politique gouvernementale?
- 2. Réussite des études secondaires et résultats sur le marché du travail.** Bien que le niveau de scolarité des Canadiens en général soit relativement élevé selon les normes internationales, la réussite des études secondaires a toujours constitué un point faible. Cette situation reflète-t-elle un rendement économique relativement faible de la réussite des études secondaires au Canada? Pourquoi la différence de rémunération entre les diplômés du secondaire qui entrent sur le marché du travail et les décrocheurs du secondaire est-elle plus petite au Canada qu'aux États-Unis, où l'écart salarial associé à la réussite des études secondaires est considérable? Quelle est l'incidence des périodes de prospérité des ressources naturelles sur la réussite des études secondaires? Est-ce qu'un grand nombre de décrocheurs du secondaire finissent par obtenir des compétences supplémentaires en réussissant un programme dans un collège communautaire ou une école de métiers? Quels sont les résultats de ces personnes sur le marché du travail?
- 3. Facteurs déterminant les études postsecondaires non universitaires et leur incidence.** S'il y a une caractéristique qui distingue le système scolaire canadien, c'est le pourcentage élevé de personnes qui s'inscrivent dans des établissements d'enseignement postsecondaires non universitaires et qui y réussissent un programme. En effet, en vertu des normes internationales, le Canada semble assez seul quant au nombre d'étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent un établissement autre que l'université. Ces différences apparentes sont-elles réelles, ou reflètent-elles des différences dans la mesure du niveau de

scolarité entre les pays? Une caractéristique du même ordre veut qu'un pourcentage considérable de Canadiens qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires aient une certaine forme d'études postsecondaires. Quelle est l'incidence de cette structure du système scolaire? Y a-t-il un amalgame idéal entre les études universitaires et les études postsecondaires non universitaires au Canada?

4. **Contexte familial et développement de capital humain.** Quel est le rôle de la famille dans le développement de capital humain? En quoi les imprévus qui concernent les parents influent-ils sur la décision des étudiants de s'inscrire à un programme ou de le terminer? Quelle est l'origine des convictions sur les conséquences des investissements en capital humain et de quel type d'information tient-on compte dans la prise de décisions d'éducation et de formation?

Pour élaborer davantage sur les enjeux pouvant faire l'objet de recherches dans ce domaine, vous pouvez consulter les documents suivants : Plan relatif à la recherche en matière de politiques et aux enquêtes de RHDSC (novembre 2005) et Priorités à moyen terme de recherche en politiques de RHDS (mars 2006).